



Paris, le 23 janvier 2003

Communiqué de presse

Jusqu'au 11 mars 2003 à 12 heures, deux nouveaux Fonds Communs de Placement sont proposés dans les agences du Crédit Agricole :

- STEP PEA, éligible au Plan d'Epargne en Actions
- Preditop 5, destiné aux nouveaux souscripteurs du contrat d'assurance-vie Carissime

STEP PEA et PREDITOP 5 constituent une excellente opportunité pour les investisseurs qui souhaitent ne pas prendre de risque en capital tout en profitant du potentiel de performance des actions européennes, après les importants replis marqués par ces marchés.

Fiches techniques jointes

1/3

CRÉDIT AGRICOLE ASSET MANAGEMENT lance un nouveau Fonds Commun de Placement, STEP PEA

Pour permettre aux investisseurs de bénéficier du potentiel de hausse des marchés financiers européens tout en protégeant intégralement leur capital des aléas, Crédit Agricole Asset Management, la société de gestion de portefeuille du Crédit Agricole, lance un nouveau Fonds Commun de Placement : **STEP PEA (code valeur : 99018)**.

D'une durée de placement de 6 ans, ce fonds est destiné au PEA. Il offre à l'échéance, le 26 mars 2009 :

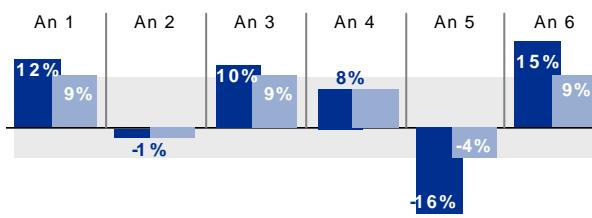
Jusqu'à 54% de performance à l'échéance

- Chaque année, Crédit Agricole Asset Management relève la performance de l'indice DJ Euro Stoxx 50 sur l'année écoulée.
- A l'échéance, STEP PEA les additionne. L'investisseur bénéficie des hausses de l'indice jusqu'à 9% par an tout en limitant les baisses à 4% par an, soit une performance maximale de 54% à l'échéance des 6 ans. (rendement actuariel annuel maximal de 7,41%)

100% du capital garanti

- Le capital investi (net de frais) sera intégralement remboursé à l'échéance si la somme des performances est négative.

Exemple de calcul de Performance :



Soit une performance finale de STEP PEA calculée ainsi :

$$9\% - 1\% + 9\% + 8\% - 4\% + 9\% = 30\%$$

- Evolution annuelle de l'indice DJ Eurostoxx 50
- Performance de STEP PEA retenue chaque année

CARACTÉRISTIQUES DE STEP PEA – CODE VALEUR : 99018

Valeur de la part à l'origine	100 euros (FCP en millième de part)
Minimum de première souscription	Une part
Minimum de souscription ultérieure	Un millième de part
Période de réservation	Lundi 20 janvier au mardi 11 mars 2003 à 12H
Classification COB	Garanti ou assorti d'une protection
Affectation des résultats	Capitalisation et/ou distribution des revenus ; réinvestissement des dividendes et avoirs fiscaux
Durée de placement	6 ans et 15 jours
Périodicité de la Valeur Liquidative	Quotidienne
Cours	Inconnu
Frais de gestion	2,5 % maximum
Commission de souscription	→ 2,5 % pendant la période de réservation → 2 % pour les clients détenteurs de CA-AM Indicia Protection souhaitant arbitrer → 4 % en dehors de la période de souscription
Commission de rachat	→ Néant à l'échéance sur la VL calculée le 27 mars 2009 → 1% lors de 4 fenêtres annuelles d'une journée chaque fin de trimestre (dernier jour du 2ème mois) → 3 % à d'autres dates

**Dans le cadre du contrat Carissime, PREDICA propose un nouveau support :
Le Fonds Commun de Placement
PREDITOP 5**

**Predica, la compagnie d'assurance-vie et de prévoyance du Crédit Agricole, propose aux nouveaux souscripteurs du contrat d'assurance-vie Carissime, un nouveau support :
PREDITOP 5 (code valeur : 99028)**

D'une durée de placement de 8 ans, PREDITOP 5 offre à l'échéance, le 10 mars 2011 :

100% de la hausse d'un panier de 50 valeurs européennes*

- Dans la limite du doublement de chaque action (soit un rendement actuariel annuel maximal de 9,05%)
- Dès que le cours d'une action double par rapport à son niveau initial, sa performance est acquise jusqu'à l'échéance.

* celles qui composent le DJ Euro Stoxx 50 à la création du fonds

100% du capital garanti

- Le capital investi (net de frais) sera intégralement remboursé à l'échéance quoi qu'il arrive.

CARACTÉRISTIQUES DE PREDITOP 5 – CODE VALEUR : 99028

Valeur de la part à l'origine	100 euros (FCP en millième de part)
Période de réservation	Lundi 20 janvier au 11 mars 2003
Classification COB	FCP garanti ou assorti d'une protection
Affectation des résultats	Capitalisation des revenus
Durée de placement	8 ans
Périodicité de la Valeur Liquidative	Quotidienne
Cours	Inconnu
Frais d'acquisition	→ voir, ci-dessous, les conditions du contrat Carissime

CARACTÉRISTIQUES DE CARISSIME

Définition	Carissime (affaires nouvelles), contrat d'assurance-vie à capital variable, est souscrit avec le versement initial investi à 100% sur le FCP Preditop 5.
Minimum de versement initial	750 euros
Frais	Frais d'acquisition : 4,50% maximum Frais de gestion : 0,60% annuels par prélèvement trimestriel de 0,15% du nombre de parts acquises sur le support Preditop 5.
Disponibilité	Les rachats s'effectuent sans pénalités contractuelles Le rachat partiel doit être au minimum de 750 euros
Arbitrage	L'arbitrage n'est pas ouvert à Preditop 5
Garantie plancher En cas de vie	La valeur de rachat <u>au delà de 8 ans</u> est au moins égale au montant du versement initial net de frais d'acquisition, diminué des rachats partiels éventuels
Garantie plancher en cas de décès	Le capital décès <u>dès l'adhésion</u> est au moins égal au montant du versement initial net de frais d'acquisition, diminué des rachats partiels éventuels
Echéance du support	Au bout de 8 ans, le capital acquis sur Preditop 5 est réinvesti automatiquement et sans frais sur le support euro « Actif Général » pour un montant équivalent au versement initial net de frais d'acquisition et sur le support actions « Atout Euroland » pour le complément
Fiscalité	Fiscalité de l'assurance vie, et en option à l'adhésion, la possibilité de bénéficier des avantages supplémentaires du Plan d'Epargne Populaire.